

31 mars 1988, Québec

Conférence de presse à la suite du mini remaniement ministériel

M. Bourassa: Je veux dire que je suis très heureux que M. Rivard ait accepté d'être ministre délégué aux Affaires culturelles avec Mme Bacon. Il assume une tâche exigeante, comme vous le savez. Il aura l'occasion, au cours des prochaines semaines, de prendre connaissance des dossiers, de rencontrer les différents groupes. Peut-être que malheureusement pour vous il ne pourra pas être plus disponible qu'il le voudrait, il faut qu'il prenne connaissance des dossiers. Alors, vos questions devront attendre les réponses durant quelque temps. Mais M. Rivard est doué d'une grande culture, d'une grande expérience dans plusieurs secteurs. Je suis convaincu qu'il assumera ses nouvelles fonctions avec savoir-faire, avec lucidité et avec succès.

M. Descôteaux: Une première question, M. Michel David, du Soleil.

M. David: M. Bourassa, est ce que vous pourriez tout de même préciser un peu plus le sens du mini remaniement que vous nous annoncez ce matin? Est ce qu'il faut y voir le signe d'une certaine insatisfaction chez vous sur la façon dont le dossier de la loi 101 a été mené depuis deux ans ou alors simplement un changement de cap que vous voudrez initier?

M. Bourassa: Lorsque j'ai confié le dossier à Mme Bacon, il y a deux ans et demi, c'était sur une base temporaire. Je veux dire les Affaires culturelles, c'est un ministère qui est très important au « bec surtout. Il y avait une entente entre nous que ce ne serait que pour quelque temps. Je la remercie beaucoup Mme Bacon d'avoir fait preuve d'une extraordinaire patience et d'avoir assumé un dossier qui a toujours été difficile au Québec. Ce n'est pas nouveau. Il l'est depuis au moins le début de l'histoire moderne. Alors, Mme Bacon l'a assumé d'une façon très adroite et très efficace quand on tient compte des embûches quotidiennes qu'un tel dossier peut présenter et quand on tient compte que, dans une société comme la société québécoise, il y a toujours des problèmes linguistiques qui se posent étant donné l'insécurité des deux groupes principaux qui composent la société québécoise. Donc, on s'est entendus pour quelque temps. Au début de l'année nous avons convenu qu'on ferait cela dans les prochaines semaines. Alors, cela se fait. On avait dit à Pâques. Demain c'est Vendredi Saint.

M. David: Est-ce que je peux me permettre une deuxième question peut-être à M. Rivard?

M. Descôteaux: Oui, bien sûr.

M. David: Je vous félicite d'abord de votre nomination. M. Rivard: Merci.

M. David: Je comprends parfaitement que vous vouliez étudier le dossier un peu avant de faire des commentaires sur le fond. Je m'adresserai plutôt au député de Rosemont, à ce moment, pour vous demander, vous avez eu deux ans maintenant pour prendre le pouls de vos électeurs, quel est le sentiment dans Rosemont à propos de la loi 101? Y sentez-vous un appui à la politique de bilinguisme avec priorité du français ou si on est plutôt pour le maintien de la loi 101?

M. Bourassa: Je suis honoré de vous... M. Rivard va répondre avec toute l'aisance que son expérience lui donne, mais...

M. Rivard: ...comme député de Rosemont.

M. Bourassa: ...vous posez des questions comme député et comme ministre...

Une voix : Oui, comme député.

M. Bourassa: Oui, mais vous ne pouvez pas...

M. Rivard: Je vais faire comme on fait en Chambre, quand... Je vous remercie beaucoup pour votre question...

Des voix: Ha, ha, ha

Rivard: Il s'est passé quelque chose il y a à peine 35 minutes, c'est que, effectivement, je suis devenu ministre responsable d'un dossier qui est extrêmement délicat et extrêmement important pour le progrès du Québec. Je vous répondrai de la façon suivante, un peu de la même façon que j'ai répondu tout à l'heure lorsque j'ai rencontré la plupart d'entre vous avant d'être assermenté. Je vois mon mandat d'une double façon: la première, c'est que j'ai des devoirs à faire. Il faut que je réfléchisse sur la question. Effectivement, comme le disait le premier ministre tout à l'heure, il n'est pas question pour moi de me lancer dans de grandes déclarations fracassantes et susceptibles de jeter la confusion dans un dossier encore une fois aussi complexe et aussi délicat.

Mais je vois aussi un deuxième volet à ce mandat, c'est un volet davantage à caractère politique. J'ose employer le terme de rassembleur. Voilà que nous sommes tous ici, en 1988, vivant le Québec comme il est en 1988, peuplé de francophones qui sont arrivés, pour certains, comme ma famille par exemple, au milieu du XVIIe siècle et d'anglophones aussi qui sont venus peut-être un peu plus tard et, plus récemment, depuis le début de ce siècle en particulier, de gens qui viennent de toutes sortes de pays et qui sont venus enrichir cette société qui est la nôtre.

Je me dis que, au cours de ces jours, ces semaines et ces mois prochains, lorsque je rencontrerai des groupes appartenant à toutes sortes de secteurs ou de segments de cette population québécoise, je vais certainement trouver dans chacun de ces groupes des gens qui sont intéressés à construire des ponts entre les différents segments de notre population. C'est mon mandat et c'est la façon dont je le décode actuellement. Je vous promets – cela ne fera peut-être pas votre affaire, mais j'ai l'impression que vous allez le respecter – que je m'abstiendrai systématiquement de répondre à des questions qui, de toute façon, ne pourraient être données avant que j'aie terminé mes devoirs.

M. Descôteaux : Michel Saint-Louis.

Une voix: Est-ce que, sur d'autres sujets, on peut...

M. Rivard: Il y a une autre chose. Ce que je vous promets – c'est ma première conférence; je suis un jeune ministre – c'est que je vais apprendre à répondre plus court

M. Descôteaux : Michel Saint-Louis.

M. Saint-Louis: M. Bourassa, vous venez de confier le dossier de l'application de la loi 101 à M. Rivard. Est-ce que vous lui avez confié votre décision que vous allez rendre publique après le jugement de la Cour suprême? Il me semble que c'est normal, vous confier un dossier. Est-ce que cela a été fait?

M. Bourassa: Non, les conversations privées que je peux avoir avec mes collègues doivent rester de nature privée. J'ai exprimé publiquement les raisons pour lesquelles je ne croyais pas opportun ou justifié de rendre publique la décision qui m'apparaîtra essentielle de prendre rapidement, puisqu'on peut se retrouver hypothétiquement devant un vide juridique. J'ai expliqué les raisons pour lesquelles je ne pouvais pas en dévoiler immédiatement le contenu public.

Mais J'ai discuté hier soir, j'ai rencontré M. Rivard à 21 h 30 – des orientations du gouvernement, des objectifs du gouvernement.

M. Descôteaux : Oui, M. Lesage

M. Lesage: ...qui vous a amené parmi les députés à souhaiter M. Rivard plutôt qu'un autre? Il était au Commerce extérieur et au Développement technologique. Pourquoi lui plutôt que...(?) à souhaiter...

M. Bourassa: Pourquoi pas lui?

M. Lesage: Mais pourquoi lui?

M. Bourassa: Mais, je crois que M. Rivard est très bien préparé pour relever ce défi. Il a la circonscription qu'il représente, le comté de Rosemont. Il a son expérience personnelle et je crois qu'il va assumer ses fonctions de la façon qu'on le souhaite au gouvernement ou que la population souhaite son sens des responsabilités.

M. Descôteaux: M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, quelle signification doit-on accorder au fait que le nouveau titulaire de la loi 101 représente, premièrement, un comté francophone et, deuxièmement, de l'Est de Montréal?

M. Bourassa : Vous savez que j'ai toujours eu comme objectif d'essayer, dans un premier temps d'équilibrer, si possible, la représentation ministérielle dans la région de Montréal. On sait que, durant neuf ans, un peu moins de neuf ans, il y avait peu de représentants de l'Ouest de Montréal pour des raisons qui se comprennent: Il n'y avait pas de député. Donc, lorsque nous avons été élus, il y a eu une représentation assez forte du côté de l'Ouest de Montréal, et qui demeure encore très forte et cela se comprenait parce que plusieurs députés élus – il y avait une certaine ancienneté – il y a dix ou quinze ans. Donc, ils avaient

une certaine séniorité qui pouvait expliquer qu'ils étaient appelés à faire partie du Conseil des ministres. Dans le cas de l'est de Montréal, c'étaient pour la plupart des nouveaux députés. Donc, dans ce contexte, il y a un élément d'équilibre pour la région de Montréal dans la représentation au sein du Conseil des ministres. Oui.

M. Descôteaux: M. Normand Girard.

M. Girard: Je m'excuse, M. le premier ministre. Nous avons un président très efficace, comme vous le voyez.

M. Bourassa: Bien oui, je vois cela.

M. Girard: Ma question s'adresse à la vice-première ministre, Mme Bacon. Je vous ai entendu déclarer à la télé, ce midi, votre satisfaction, enfin d'avoir été soulagée de ce dossier très lourd qu'est le dossier de la langue. Je vous ai aussi entendu ajouter qu'en ce que vous étiez concernée, vous estimiez que le travail qu'on vous avait demandé de faire était complété, que vous aviez remis votre rapport au Conseil des ministres, que vous espériez qu'on l'étudierait et que, possiblement, M. Rivard le reverrait. Je voudrais savoir si dans votre esprit cela signifie que tout le travail qui a été fait par vous et par votre comité et remis au Conseil des ministres doit être repris?

Mme Bacon: Non, ce n'est pas ce que cela voulait dire. Cela veut dire que M. Rivard, ayant été membre du comité linguistique tout le long du chemin qu'on a parcouru, connaît bien le dossier et qu'il pourrait lui-même j'ai dit cela aussi – le défendre au Conseil des ministres, quand il sera étudié. Il le connaît bien. Il a assisté aux réunions. Il a même été d'une participation fort intéressante à ce comité. Il peut très bien lui-même assurer la relève.

M. Descôteaux : M. Benoit Aubin.

M. Aubin: M. le premier ministre, êtes-vous d'humeur à commenter le discours de M. Trudeau hier et de nous dire si vous croyez qu'il y a là matière à faire hésiter peut-être certains premiers ministres ou à retarder ou à rendre plus difficile la signature de l'accord du Lac Meech?

M. Bourassa: Je ne crois pas. Je n'ai pas eu le temps de prendre connaissance de toutes ses déclarations. Cela a été assez long. Il est évident que M. Trudeau a toujours été très à l'aise dans l'état spectacle. Quant au contenu de ses déclarations, je ne vois pas tellement de nouveau par rapport à ce qui a déjà été dit. Je considère que l'accord du Lac Meech est un accord historique. C'est l'une des grandes réussites de l'histoire moderne dans le fédéralisme canadien.

J'invoquerais, comme je l'ai fait à plusieurs reprises, le témoignage du conseiller principal de M. Trudeau, durant une quinzaine d'années, le crois, dans les relations fédérales-provinciales, M. Gordon Robertson, qui a travaillé étroitement avec M. Trudeau durant quinze ans et qui a dit, lorsqu'il a simplement en terminant que dans le monde d'aujourd'hui, le Canada n'est pas le seul pays où, dans le secteur culturel, il y a une certaine décentralisation. Il y a cette tendance naturelle à l'interdépendance économique croissante dans les différents continents, compris en Amérique du Nord. On le voit avec l'accord du libre-

échange. Mais l'équilibre de cette Interdépendance croissante sur le plan économique, on le retrouve – dans le cas du Québec, c'est important – dans le développement des forces centrifuges dans le domaine socioculturel. Alors, l'accord du Lac Meech va dans le sens historique, non seulement du Canada, mais également de d'autres continents.

M. Aubin: Une question si vous le permettez. Croyez-vous que M. Trudeau peut faire hésiter certains premiers ministres qui hésitent déjà ou croyez-vous qu'il leur a donné des arguments qui pourraient justifier le fait justement qu'ils hésitent et qu'ils retardent à signer l'accord?

M. Bourassa : Les arguments qu'il a apportés ne sont pas nouveaux. Donc, je ne vois pas en quoi ces premiers ministres pourraient avoir de nouvelles hésitations. Il peut arriver aussi que certains premiers ministres qui ont connu des périodes d'affrontement avec M. Trudeau soient consolidés dans leur volonté de faire adopter l'accord du Lac Meech.

M. Descôteaux : Don Macpherson.

M. Macpherson (Don): Oui. M. Bourassa, vous avez, annoncé un remaniement ministériel avant la fin du printemps. Est-ce que c'est votre remaniement ministériel?

M. Bourassa: Écoutez, c'est votre interprétation.

M. Macpherson* Non, mais en fait, est ce qu'il y en aura un autre ... avant la fin du printemps ou bien...

M. Bourassa: Il y a des rumeurs qui circulent, mais vous savez que c'est jamais très adroit de la part d'un premier ministre d'annoncer un remaniement d'avance., Cela crée toujours une période d'incertitude. Comme là, vous avez appris ce matin qu'il y avait un changement ministériel.

M. Macpherson: Mais vous avez déjà annoncé un remaniement ministériel.

M. Bourassa: Oui, je l'ai déjà annoncé, mais je n'ai pas mentionné le moment.

M. Macpherson: Vous avez dit: avant la fin du printemps.

M. Bourassa: On va essayer de respecter cet objectif. Comme je vous l'ai déjà dit, il y a quelques ministres qui m'ont fait part de leur volonté de relever de nouveaux défis. Alors, on est à la fin de mars. J'aurai l'occasion au cours des prochaines semaines de vérifier cette situation. Si c'est le cas, comme je vous l'ai déjà dit, on pourra faire quelques changements à la fin de la session. Mais, je veux dire, je n'ai pas commencé encore, je dois vous le dire et je ne vois pas en quoi cela serait utile de le faire à trois mois d'avance ou trois mois et demi, on ne sait pas. Je n'ai pas commencé encore à délibérer ou à discuter avec les ministres qui m'avaient fait part, il y a quelque temps, de relever un nouveau défi. Alors, je vais discuter avec eux et je prendrai la décision. Mais cela demeure plausible qu'il y ait d'autres changements ministériels après la session. Mais, on verra l'évolution des événements.

M. Descôteaux : Jacques Samson.

M. Samson (Jacques): Je voudrais revenir à M. Rivard. Le dossier de la langue en est un avec lequel M. Bourassa doit jongler régulièrement. Est-ce que vous avez pris la précaution de discuter d'un modus vivendi avec lui pour éviter les écueils que Mme Bacon a dû souffrir dans les deux dernières années?

M. Rivard: C'est une autre occasion pour moi de dire à un journaliste bien connu: Merci de votre question. Le premier ministre s'intéresse à bien d'autres questions qu'à la question linguistique. Vous vous rappellerez que, depuis le 2 décembre 1985, il y a eu des questions telles que celle du lac Meech, du libre-échange et de la phase II de la Baie James où le premier ministre, à mon avis – je n'ai pas à juger son comportement, mais à mon avis – a prouvé qu'il était éminemment intéressé à ces questions sans nuire à la responsabilité qui était assumée par les ministres. Je me sens tout à fait à l'aise dans ce dossier et dans la responsabilité qui m'est dévolue.

M. Bourassa: Juste pour compléter sa réponse, M. ...(?), avec toute l'humilité que je peux avoir et l'amitié que j'ai pour vous, je dois vous dire que les torts sont un peu partagés. Je me souviens d'une déclaration à la radio où j'avais dit que le dossier linguistique était très difficile. On a présenté cela comme une confidence extraordinaire. On en a fait une immense manchette. Avec toute l'amitié que je vous dois, c'est vous qui l'aviez fait. J'avais simplement dit que le dossier linguistique était difficile. Quelle révélation !

Des voix : Ha, ha, ha

M. Bourassa: Au congrès du Parti libéral, je cite le Board of Trade qui dit que, d'après eux, les anglophones préfèrent la paix sociale aux affiches bilingues. Je citais le Board of Trade du 28 février. Ils sont rendus qu'ils font des sondages dans certains médias pour voir s'ils sont d'accord avec cette phrase que j'ai dite en conférence de presse en citant le Board of Trade. Je pense que M. Rivard, Mme Bacon et moi-même avons appris, étant donné les circonstances et l'interprétation qui peut être faite de nos propos même les plus anodins, à être prudents avec vous.

M. Descôteaux : Michel Tremblay.

M. Tremblay: Mme Bacon, justement pour éviter les interprétations. Tout à l'heure, J'ai entendu un extrait d'une discussion que vous avez eue avec des journalistes à la sortie de l'Assemblée. Vous disiez que vous estimiez – en Insistant sur vous – avoir fait tout ce que vous pouviez faire dans ce dossier et être allée jusqu'où vous pouviez aller. J'aimerais que vous précisiez cela un peu et que vous me disiez pourquoi vous pensez que d'autres peuvent aller plus loin.

M. Bacon: Je vous ramène au dossier du comité linguistique qui fait pencher surtout l'ensemble des dossiers. Il n'y avait pas que l'affichage mais il y avait beaucoup d'autres sujets qui avaient été abordés à ce moment et qui ont fait partie des recommandations et du rapport que nous avons remis. Je pense, pour ma part, avoir accompli la mission qu'on m'avait confiée et avoir fait les recommandations nécessaires au gouvernement pour agir.

M. Tremblay: Pourquoi pensez-vous que d'autres devraient reprendre ce dossier? Vous ne pensez pas être la personne pour le continuer?

Mme Bacon: Ce n'est pas parce que le ne pense pas être la personne pour le continuer. Je pense qu'il y a d'autres défis. Le dossier linguistique, vous le savez, avec les minutes, les secondes, les heures qu'on a passées ensemble, a pris beaucoup de mon temps. Je veux accorder le plus de temps possible aux dossiers des Affaires culturelles qui méritent d'avoir un ministre à plein temps. C'est un dossier fort important et sous-estimé et par les médias et par la population.

M. Descôteaux : M. Mackenzie.

M. Mackenzie: M. le Premier ministre, il y a eu, dans une autre ville ce matin, un remaniement Je me demandais si vous aviez eu des réactions à l'arrivée en politique de M. Lucien Bouchard? Pensez-vous que ce sera un interlocuteur intéressant pour le Québec?

M. Bourassa: Oui. Je ne veux pas intervenir dans la politique fédérale, surtout à l'approche d'une élection, mais je me permets tout de même, puisque J'ai travaillé avec M. Lucien Bouchard étroitement pour la préparation du Sommet francophone. C'est une très bonne nouvelle pour le Québec et le Canada que M. Bouchard décide d'accepter de faire partie du cabinet fédéral, qu'il décide d'accepter de faire de la politique fédérale, indépendamment du parti. Je ne veux pas que mes propos soient interprétés l'expérience de M. Lucien Bouchard soit prête à œuvrer sur la scène fédérale, je crois que c'est bon pour le Québec parce qu'il connaît bien le Québec et qu'il vient du Québec. C'est bon pour le Canada également.

M. Descôteaux: Gilles Morin.

M. Morin: M. Bourassa, est ce qu'il y aura des élections complémentaires dans Anjou avant la fin du printemps?

M. Bourassa: Forcément, je suis tenu par la loi de le faire. Je croyais qu'on aurait accepté en d'autres lieux l'offre que J'ai faite très généreusement et avec beaucoup de bienveillance. On a décidé de la refuser. J'aurais aimé que M. Parizeau accepte l'offre pour la qualité du débat économique. Ceci étant dit, on a d'excellents candidats qui sont prêts à faire face à la convention, à se présenter à la convention du Parti libéral. Donc, l'élection devra se faire au mois de juin.

M. Morin: Mais Robe » en même temps?

M. Bourassa: Oui. Roberval, on a jusqu'au mois de septembre. On va faire cela au printemps.

M. Saint-Louis: Et Chambly, M. Bourassa, vous deviez rencontrer M. Latulippe en mars?

M. Bourassa: Au mois d'avril, J'avais dit. Vous vous êtes trompé. On est au mois de mars.

M. Descôteaux : Demain donc. M. Gilbert Brunet.

M. Brunet : M. Bourassa, cela fait un 29e membre du Conseil des ministres. Vous aviez longuement dit en campagne électorale que 28, c'était bien assez pour faire administrer une province.

M. Bourassa: Alors J'ai décidé, après deux ans et demi, d'ajouter un vingt-neuvième membre parce que je considère que la question linguistique et la question de l'application de la loi 101, la question des politiques de la loi 101 justifiait, après deux ans et demi, d'ajouter un autre membre. Il est possible que, dans un remaniement éventuel, cela revienne à 28, mais ce n'est pas acquis.

M. Descôteaux: Normand Girard.

M. Girard: Ma question a été posée, merci.

M. Descôteaux : M. Jobin.

M. Jobin: M. Bourassa, dans le remaniement majeur d'Ottawa, ce matin, il y a un nouveau ministre qui apparaît dans le dossier de l'immigration: qu'est-ce que vous attendez, maintenant, de Mme McDougall dans le cas des 37 Turcs?

M. Bourassa: Bien, j'espère. M. Mulroney a communiqué avec moi ce matin pour me faire part du contenu du remaniement qui était pour être annoncé par la suite. J'espère qu'on pourra trouver une solution à un problème à la fois juridique et surtout humain particulièrement important.

M. Girard: Est-ce que vous en avez causé de ce problème avec m. Mulroney?

M. Bourassa: C'est une conversation privée qu'on a tenue mais on a parlé du remaniement, des changements qui étaient apportés.

M. Descôteaux : M. Lesage.

M. Lesage. Concernant le même dossier, le problème de l'immigration: le ministre là-bas a été changé. Premièrement, je voudrais vous demander si cela ne vous a pas donné l'idée de faire la même chose ici et, surtout, est ce que vous pourriez faire le point de ce qu'il en est actuellement sur cette question-là (il me semble que c'est de plus en plus confus)? Est-ce que, comme premier ministre, vous pourriez faire le point sur la question?

M. Bourassa: Bien là, il y a un nouveau ministre à Ottawa, M. Lesage, je crois qu'il faudra attendre l'attitude du nouveau ministre. On sait que le dossier n'a pas été, la solution du dossier n'a pas été facilitée par certaines, prises de position de M. Bouchard (je respecte son opinion, je respecte sa façon d'assumer ses responsabilités) mais, de toute évidence, le dossier n'a pas été facilité pour le Québec, en raison des prises de position de M. Bouchard. Je ne parle pas des immigrants investisseurs où, comme vous le savez, on en est arrivé à une entente. Mais sur cette question-là qui, de toute manière n'est pas facile... Et comme je le disais hier: si nos amis, les vénérables sénateurs décident d'accepter le projet de loi, cela pourra, cela aussi, à la solution du problème.

Donc il faudra attendre, pour répondre à votre question, il faudra attendre de connaître l'attitude de Mme McDougall avant de tirer une conclusion sur l'évolution du dossier. Mais il n'est pas question de changer Mme Robic. Je crois que, dans les circonstances, elle

fait le maximum pour tenir compte des objectifs du gouvernement et de la population du Québec.

M. Descôteaux : Mme Scott.

Mme Scott: C'est une question pour Mme Bacon, que vous avez discutée en général: vos raisons pour lesquelles vous vouliez vous départir de tel dossier linguistique. Est ce qu'il y avait quelque chose de spécifique que vous avez trouvé frustrant?

Mme Bacon: J'aurais envie de dire que je n'aime pas être le « fastfood » quotidien de la presse. Cela a été un peu cela depuis deux ans et demi. C'est un dossier difficile et qui demande un ministre à temps plein, comme le dossier des Affaires culturelles demande un ministre à temps plein. C'est pour moi le temps de remettre ce dossier à quelqu'un d'autre qui pourra le faire. C'est pour cela que je disais: « Pour moi, c'est mission accomplie. »

M. Descôteaux: M. MacPherson.

M. MacPherson: Oui. M. Bourassa, quand vous avez évoqué tantôt le sondage de CFCF sur toute la question de la paix sociale et comme vous en parlez depuis quelque temps et comme aussi nous sommes devant le nouveau ministre responsable de la loi 101 et de la politique linguistique, il serait peut-être utile que vous expliquiez exactement ce que vous voulez dire par l'affaire sociale et le besoin de maintenir la paix sociale.

M. Bourassa: M. MacPherson, j'ai une certaine réticence à expliquer toutes ces questions-là en détails. Je vous donne un exemple où votre journal a une certaine responsabilité. Il y a une motion qui a été soumise par le Parti québécois la semaine dernière, comme vous le savez, que nous avons amendée de façon pas tellement importante, et depuis ce temps-là je retrouve dans plusieurs médias anglophones que « the Premier toughens up the resolution » alors qu'on sait que c'est le contraire qui est arrivé. On parlait de propos insultants et dégradants qu'on a remplacés simplement par une demande d'explication. On parlait d'un flot d'anglicisations qu'on a remplacé par un mot « menace qui est quand même plus modéré qu'un flot d'anglicisations.

Alors, quand vous voyez vos propos déformés de cette façon et qui contribuent à accroître les tensions, c'est évident que vis-à-vis du milieu anglophone, si on dit que le premier ministre « toughens up the resolution » quand il a fait le contraire, on se pose des questions sur les arrière-pensées que peuvent avoir ces gens-là. Puis là vous me demandez de commenter? Mais cela va-t-il être interprété demain?

M. MacPherson: Non, je vous demande d'expliquer ce que vous voulez dire quand vous parlez de la paix sociale depuis quelque temps. Qu'est-ce que vous voulez dire par cette...

M. Bourassa: J'ai toujours dit qu'il y avait trois facteurs qui devaient entrer en ligne de compte dans la décision qu'on aura à prendre. Il y avait la question de la survie, ou du progrès, ou de la sécurité culturelle de la majorité francophone; il y avait la question des libertés individuelles. Je l'ai mentionné en Chambre encore à plusieurs reprises. Je n'ai vu cela nulle part que ceux qui nous avaient précédés avaient contribué aux troubles qu'on a là en suspendant la charte québécoise, pas la charte canadienne, la charte du Québec. Il faut

aussi tenir compte des libertés individuelles pour cela aussi. On voit, dans le sondage auquel vous référez, que les Québécois veulent également tenir compte en majorité des libertés individuelles. Il y a la question de la paix sociale que j'avais mentionné comme facteur quand j'ai rencontré mes amis, les éditorialistes, de votre journal au mois de novembre 1985, que je ne pouvais pas, comme premier ministre du Québec, prendre une décision en me foutant de l'impact sur la paix et l'harmonie sociale.

Ce sont ces trois facteurs: le progrès de la collectivité francophone, les libertés Individuelles et la paix sociale, la paix civile, l'harmonie au sein de la société québécoise. Ce sont ces trois facteurs vont me guider. J'ai cité le Board of Trade en disant que celui-ci préférerait la paix sociale ou l'absence de tension linguistique à la question des affiches bilingues, mais j'ai toujours mentionné ces trois facteurs.

M. MacPherson: Mais l'absence de tension linguistique, est ce que, pour vous, cela veut dire l'absence d'un débat linguistique ou l'absence de manifestations dans la région ou quoi?

M. Bourassa: Je souhaite – peut-être que je fais preuve d'une grande naïveté – que ceux qui ont une responsabilité dans ce débat – et je ne blâme personne – au moins ne déforme pas mes propos. Quand on dit que le premier ministre fait exactement le contraire de ce qu'il a fait et qu'on fait une Immense manchette avec cela, cela ne contribue pas à diminuer les tensions linguistiques.

M. Descôteaux: Mme Dansereau.

Mme Dansereau: Oui. M. Bourassa, sur un tout autre sujet, je voudrais savoir ce que vous attendez de votre voyage en Californie et dans l'Ouest canadien?

Une voix: On va faire faire son...

M. Bourassa: Cela fait plusieurs mois que le ministre du Commerce extérieur me parle de faire un voyage en Californie surtout pour rencontrer les milieux près de l'aérospatiale. Je vais rencontrer le maire – je crois que c'est confirmé – de Los Angeles pour aider certaines entreprises québécoises, comme Bombardier, et plusieurs des milieux financiers, le président de la Bank of America, le président du Fonds monétaire international, M. Clausen(?) que j'ai bien connu dans les années soixante-dix. Donc, les objectifs de ma visite en Californie ont surtout pour but de prendre contact et connaissance avec l'un des endroits au monde le plus développé en ce qui a trait à la haute technologie. Et, notamment, dans l'aérospatiale où Montréal et le Québec, ont une certaine expertise. C'est la partie américaine qui va durer deux ou trois jours, jeudi, vendredi et samedi. La partie canadienne est de rencontrer et de répondre aux invitations répétées et de M. Van der Zam, de M. Ghetti et de M. Devine.

Alors, il y aura l'aspect politique. En Colombie-Britannique, on aura sûrement l'occasion de parler de l'accord du lac Meech puisqu'on discutera vraisemblablement de cette question prochainement de même que des questions économiques et des alliances ou du partenariat qu'on peut avoir avec la Colombie-Britannique. Ils ont un centre bancaire international. Dans le cas du bois-d'œuvre ou des forêts et du libre-échange, on a plusieurs points de vue communs. Je réponds à des invitations qui m'ont été faites de M. Ghetti et M. Devine. On

parlera de l'évolution de la situation canadienne et des liens économiques qu'on peut développer entre le Québec et l'ouest du Canada.

M. Descôteaux : M. Grant, maintenant, en anglais.

M. Grant: Mrs. Bacon said that she was relatively delighted to be out of the dainty language grind. Mr. Rivard says that he is going to go away and do his homework for a couple of months. Could I have, your on to interpret this as an attempt to sort of clap a little in the language debate for a while and put the genie back in the bottle? So, it put the debate under the Supreme Court of rules.

M. Bourassa: I said there is nothing new in saying we are waiting for the Supreme Court ruling before taking a final stand. The other reason I just mentioned to you is that, aliter doing an exceptional job, the minister said to me et. the end of lait year that she avili like to give the dossier to another minister. So, I totally understood because when we discussed that two and a half years ago, there was an agreement it will be only temporary and I think Mr. Rivard la exceptionally prepared to face that challenge. But that is normal that he will take a few weeks to study the dossier; I think there is nothing new et that. You can expect him to come and answer all your friendly questions about that immediately.

M. Descôteaux: M. Laplante.

M. Laplante: Mr. Bourassa, Mr. Trudeau has said something very flattering about you yesterday. He said: 'Mulroney is no match for Bourassa. Bourassa judged him as a sort of touch and moved him for the kilt. »

Des voix: Ha, ha, ha

M. Laplante: Did you comment on that?

M. Bourassa: Really, I have no comment on that.

Des voix : Ha, ha, ha

M. Descôteaux : Don MacPherson.

M. MacPherson: Yes. Mr. Rivard let we Know basically what your particular experience, background or interest is in the language area. What is your background in that particular area?

M. Rivard: Well, I guess I have the background of the 51 year old man who has spent most of hie life in Quebec. I have indeed, by the way, lived in the States for five years and attended Yale University. So, I have lived in a place where I was not able to call that place home and I know what home means. Through my career I have been interested by ail kinds of Issues, including the language, issue. Well, I entered politics as you know very recently. This is my first terra in the « Assemblée nationale » and I feel quite happy about what is happening to me. Indeed, I very sincerely thank the Premier for appointing me to this position. I see it as a challenge and I am very proud to be able to try and meet this challenge.

M. Descôteaux : Merci beaucoup.

Une voix: Est-ce que je peux poser une dernière question?